

Le diaconat en fête !

Édito

Depuis sa restauration, le diaconat permanent a pris sa place dans notre Église diocésaine : le 1er diacre a été ordonné en 1979. Aujourd'hui, nous sommes 23 diacres d'horizons différents, mariés ou non, actifs ou retraités.

Diacre, à l'image du Christ venu, « non pour être servi mais pour servir », il rend l'Église présente là où il vit.

Ordonné par l'Evêque de son diocèse, il est appelé à exercer son ministère durant toute sa vie, au service de la Parole de Dieu, de la Liturgie, de la Charité. Une mission particulière lui est confiée, elle est paroissiale, diocésaine parfois, avec une attention aux personnes fragilisées.

Après 6 ans de cheminement et de formation, accompagnée par Marie, mon épouse, et après enquête je suis ordonné diacre en 1996 par Monseigneur Quélen en l'église du Mayet-de-Montagne.

La 1^{ère} mission du diacre se vit dans sa famille, premier lieu de témoignage.

Mes missions confiées par les évêques successifs ont évolué au cours de mon ministère, je les reçois avec humilité.

Tout d'abord, en paroisse, avec les équipes constituées, nous avons porté le projet pastoral « Église pour le Monde » sous la responsabilité du curé, pour bâtir l'unité des 12 clochers.

Ensuite, au travail, j'ai accompagné des personnes sur des chantiers d'insertion, une tâche importante : vivre avec des personnes blessées par la vie, être attentif à chacune d'elle.

Enfin, je me suis rendu au service de la formation des futurs diacres. Durant 6 ans avec Marie nous les avons accompagnés. Parcours d'une grande richesse, par les formations dispensées et par la vie communautaire vécue : une vraie cellule Église.

Depuis mes 75 ans, âge « canonique » pour ma retraite, je suis en retrait de la liturgie dû à mon manque d'équilibre et d'audition. Je célèbre des sacrements en accord avec le curé.

Ma canne comme soutien, j'aime rencontrer les personnes au marché, chez les commerçants. Elles me partagent leurs joies, leurs peines, que je porte dans ma prière.

La nature, un lieu de ressourcement « Seigneur que tes œuvres sont belles ! »

Jean-François Burnol
Diacre, marié et père de 3 filles.

Intentions de prières du Saint-Père

Septembre

Pour le cri de la Terre

Prions pour que chacun d'entre nous écoute avec son cœur le cri de la Terre et les victimes des catastrophes environnementales et de la crise climatique, en s'engageant personnellement à prendre soin du monde qu'il habite.

Octobre

Pour une mission partagée

Prions pour que l'Église continue à soutenir, de toutes les manières possibles, un style de vie synodal, sous le signe de la coresponsabilité, en favorisant la participation, la communion et la mission partagée entre prêtres, religieux et laïcs.





Le rôle du Chapitre Cathédrale

Dans l'histoire de l'Église, le chapitre (l'ensemble des chanoines) remonte très loin, rappelant la mémoire des évêques menant la vie commune avec les prêtres de la cité épiscopale (IV^{ème}-V^{ème} s.). Vers le XI^{ème} siècle, s'introduit la distinction entre les chanoines réguliers (qui vivent ensemble et mènent la vie religieuse) et les séculiers, qui ont souvent la charge de l'école cathédrale. Les chanoines conseillent l'évêque et administrent le diocèse lors de la vacance du siège épiscopal, avant d'élire le nouvel évêque. Les chapitres ne sont pas exempts de critiques, et les abus sont dénoncés : la richesse (notamment celle de la table), l'absentéisme, les querelles internes, la rivalité avec l'évêque. La Révolution supprime les chapitres et confisque leurs biens. Ils sont restaurés en 1802 et placés sous l'autorité de l'évêque qui en nomme les membres.

Ceux-ci, qui ont gardé la prérogative de nommer le "vicaire capitulaire" lors de la vacance du siège épiscopal, ont l'obligation de célébrer à la cathédrale la prière en commun (liturgie des heures) ainsi que la messe quotidienne. Ils doivent également assister l'évêque dans les offices pontificaux solennels. Cela implique naturellement un devoir de résidence dans la ville épiscopale. Comme le nombre des chanoines est restreint et déterminé, les évêques créent la

dignité de "chanoines honoraires", qui ne donne ni droit ni obligation, mais qui est une marque de gratitude. Le Code de droit canonique de 1983, actuellement en vigueur, a largement restreint les fonctions du chapitre, transférant au Conseil presbytéral la fonction de conseil de l'évêque. Ne demeurent plus que les fonctions liturgiques. Lorsque le nombre des prêtres le permet, la messe et l'office canonial sont célébrés quotidiennement. Lorsque ce n'est pas possible, comme à Moulins, la fréquence est plus faible. Actuellement, les onze* chanoines du diocèse se retrouvent trimestriellement pour un partage d'Évangile suivi de la célébration de la messe à la cathédrale, où est intégré l'office du milieu du jour, puis un repas. La rencontre du chapitre est un moment de fraternité. Une fois l'an, à une date généralement proche de la fête de la cathédrale (25 mars), l'eucharistie est présidée par notre évêque. Entre temps, chacun des chanoines porte solidairement dans sa prière personnelle l'ensemble de la vie du diocèse.

Daniel Moulinet

Chanoine, Professeur à l'Université catholique de Lyon

* neuf suite aux décès du Chanoine Paul Mercier et du Chanoine Jean-Paul Chantelot.

À la prière de l'église

Bienvenue sœur Marie-Madeleine et Sœur Gisèle



Une bonne nouvelle, après un départ, une arrivée ! Celle d'une communauté de trois sœurs de Jésus Serviteur, à Nazareth, Moulins Sud. Sœur Marie-Madeleine NGO NGUEMHE et Sœur Gisèle KANTOUSSAN rejoignent Sœur Marianne NSOSKI, déjà là depuis deux ans.

Nous nous réjouissons qu'une présence puisse continuer en ce lieu et nous leur souhaitons la bienvenue dans notre diocèse.



OFFICIEL

NOMINATIONS

Nomination au 1^{er} Septembre 2024

Paroisses

Doyenné de Montluçon

Paroisse Louise-Thérèse de Montluçon

M. l'Abbé Camille MAKAYA MBODO, prêtre *fidei donum* est nommé, en accord avec l'évêque de Boma (République démocratique du Congo), vicaire de la paroisse Louise-Thérèse de Montluçon pour une durée de 3 ans.

Doyenné de Moulins

Paroisse Notre-Dame-de-Moulins

M. l'Abbé Ferdinand-Louis RANDRIANJAKASOA, prêtre *fidei donum*, en accord avec l'évêque d'Ambositra, est nommé vicaire à temps partiel de la paroisse Notre-Dame de Moulins pour une durée de 3 ans. Il poursuivra également ses études à l'Université Catholique de Lyon.

À sa demande Mme Annabelle SCHMITT n'est pas renouvelée dans sa mission de coordinatrice de la catéchèse de la paroisse Notre-Dame-de-Moulins et responsable de l'aumônerie de l'enseignement public de Moulins.

Mme Anne JOUANNARD est nommée coordinatrice de la catéchèse de la paroisse Notre-Dame-de-Moulins et responsable de l'aumônerie de l'enseignement public de Moulins pour une durée de 1 an.

Doyenné de Vichy

Paroisse Notre-Dame-des-Sources

M. l'Abbé François NDIAYE, prêtre *fidei donum* du diocèse de Dakar est renouvelé, en accord avec l'archevêque de Dakar, vicaire de la paroisse Notre-Dame-des-Sources pour une durée de 3 ans.

Doyenné rural

Paroisse Saint-Léger Sainte-Procule

M. l'Abbé Elias SHAHMIRI, du diocèse d'Avignon, est nommé, en accord avec l'archevêque d'Avignon, ermite, chapelain du sanctuaire Notre-Dame-de-Banelle, prêtre coopérateur de la paroisse Saint-Léger Sainte-Procule pour une durée de 1 an.

Services et mouvements d'Église

Art culture et foi

Laurence de GARDELLE est nommée coordinatrice du centre diocésain « Art, Culture et Foi » en lien avec le sanctuaire de la paix de Souvigny et sous la responsabilité de M. l'Abbé Pierre MARMINAT. Sont membres de l'équipe : Elizabeth CARLIER, Christine DEVAILLY, Christiane KELLER, Astrid de LARMINAT, Monique LEGER, Sr Christine LEFRANC, Marie-Christine LINGLET, Jean BARGE, Jean-Luc PERROT.

Équipe de vie spirituelle

« Le vent souffle où il veut et tu entends sa voix, mais tu ne sais pas d'où il vient ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit. » (Jean 3,8)

L'Esprit souffle où il veut, dans le monde et dans l'Église, et pourtant nous avons parfois besoin d'aide pour le percevoir et participer à son action. Aussi conscient des besoins de l'Église diocésaine et à la demande de certaines personnes proches de la spiritualité ignacienne, j'érige le service diocésain de vie spirituelle.

Ce service aura pour mission première d'aider à l'approfondissement de la vie spirituelle des chrétiens du diocèse, au développement de l'accompagnement spirituel et au rayonnement des différentes familles spirituelles.

L'équipe diocésaine au service de la vie spirituelle est ainsi composée :

- Sœur Christine LEFRANC, ocj, coordinatrice
- Mme Odile et M. Jean-Marc TALPIN
- Abbé Benoît de MASGONTIER

L'équipe d'animation de la vie spirituelle a pour mission en lien avec la formation permanente du diocèse et les autres services diocésains :

- de développer des programmes de formation à l'accompagnement spirituelle proposer des groupes de lecture d'expériences.
- d'aider les chrétiens du diocèse à trouver des accompagnateurs ou accompagnatrices adaptés à leurs besoins.





O F F I C I E L

- de proposer des formations ou des activités pour intensifier la vie spirituelle.
- de se mettre au service des groupes et équipes qui veulent approfondir leur expérience de Dieu dans la prière et la vie spirituelle.

MCR

M. l'Abbé Firmin IHOULA est nommé prêtre référent du Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) pour une durée de 3 ans.

Pour répondre au mieux à sa mission, le service diocésain de la vie spirituelle sera en lien avec le P. Xavier JAHAN, s.j. de la communauté jésuite Saint Claude La Colombière de Paray-le-Monial.

Je remercie tout particulièrement les laïcs qui quittent une mission : Mme Jeannine ERBLAND et Mme Annabelle SCHMITT.

Aumôneries d'hôpitaux

Vichy

Mme Anne-Marie DESCHAMPS est nommée aumônier du centre hospitalier de Vichy pour une durée de 3 ans.

Relations avec le judaïsme

M. l'Abbé Eric BROULT est nommé délégué diocésain pour les relations avec le judaïsme pour une durée de 3 ans.

Chanoine François Lavocat
Chancelier

Monseigneur Marc Beaumont
Evêque de Moulins



Communiqué de la chancellerie

Suite à des difficultés rencontrées cette année, je rappelle que pour obtenir une dispense de disparité de culte (mariage d'un baptisé avec un non baptisé) ou une autorisation de religion mixte (mariage d'un catholique avec un chrétien d'une autre confession) il est indispensable de faire parvenir le dossier de mariage complet à la chancellerie au plus tard quinze jours avant la date de la célébration du mariage.

M. l'abbé François LAVOCAT
Chancelier

Partir en pèlerinage... Allons à Paray !

Un pèlerinage est à la fois un temps de prière et de pénitence, un temps de réflexion sur notre vie, une démarche de conversion, et aussi l'expérience d'une vie fraternelle.

Pourquoi venir en pèlerinage à Paray-le-Monial ?

Chaque année 200 000 pèlerins cheminent vers ce lieu pour découvrir le message de Paray et prier le Christ apparu à Marguerite Marie Alacoque au XVII^{ème} siècle.

Pourquoi venir cette année ? Cette année est un JUBILÉ ! Quid est ? Tout simplement un anniversaire. C'est donc une occasion de se réjouir et de se rappeler de cet événement extraordinaire de la visite de Jésus lui-même... Sur notre terre. Il est venu il y a 2 000 ans, et revenu il y a 350 ans.

Ce fameux message tient en quelques mots : « Voici ce cœur qui a tant aimé le monde et qui en est si peu aimé ».

Je traduis, à ma manière, : *Cet anniversaire, pour nous, 350 ans après, c'est comme un « réveil chrétien »*; Mgr de Moulins-Beaufort parle « d'un défi pastoral qui consiste à faire passer des cœurs secs, des cœurs chrétiens endurcis, vers une nouvelle relation avec le Christ, non mesurée par les seuls devoirs à accomplir que l'on tache de réduire au minimum, mais ouverte à la liberté de la grâce, à une réponse d'amour devant l'amour bouleversant de Dieu manifesté dans le Christ Jésus sur la croix ».

Quelque soit l'état de notre cœur aujourd'hui, allons tous ensemble, les bourbonnais, vers ce lieu si proche de chez nous, pour recevoir toutes les grâces dont le Christ veut nous combler.

P. Gilbert Lépée
Prêtre à Moulins



Pèlerinage à Lourdes

Depuis 2019, il n'y avait pas eu de route Jeunes au pèlerinage diocésain à Lourdes. Des jeunes participaient bien sûr, mais avec leur paroisse ou leur famille.

Pour cette édition 2024, la Pastorale des Jeunes a voulu proposer un programme spécifique pour les 12-25 ans. Une tranche d'âge large qui a permis, avec les différentes paroisses représentées, une belle diversité dans le groupe. Prenez 10 collégiens, 6 lycéens, 1 étudiante, 1 jeune pro, 1 religieuse, 4 laïcs accompagnateurs, le tout issu de 9 paroisses différentes, et vous obtenez un groupe dynamique, motivé et joyeux.

A part 6 habituées, qui se sont rencontrées au pèlerinage il y a 4 ans et qui reviennent depuis ensemble, les jeunes du groupe venaient pour la 1^{ère} fois à Lourdes ! Autant dire que la découverte était permanente : le Sanctuaire, la grotte, les robinets, la messe internationale, les processions, les malades, Bernadette, le chapelet, le chemin de croix, le geste de l'eau (sans oublier l'hôtel, les bonnes adresses de glace et les boutiques à gogo !)...

Nous avons pu bénéficier de nombreuses propositions du pôle Jeunes du sanctuaire qui nous ont permis de mieux découvrir toute cette richesse : merci sœur Marie pour votre récit vivant de l'histoire de Bernadette, merci Nathan pour votre explication des miracles et guérisons, et merci Don Maxence pour la belle veillée de louange & de réconciliation

vécue avec des jeunes français & italiens.

Notre semaine s'est ainsi déroulée entre temps diocésains et temps entre nous. Un bon équilibre pour alterner les moments forts de grande assemblée, qui disent quelque chose de la ferveur spirituelle et de l'Eglise vivante, et les moments en plus petit groupe, pour échanger, partager ce qu'on vit, confier ses intentions aux membres de sa frat'.

Il est beau de constater le pèlerinage intérieur qui se vit chez chacun au cours de ces jours à Lourdes. Conduit par Bernadette, on s'approche pas après pas, démarche après démarche, de Marie qui elle nous conduit à son Fils.

Je terminerai en disant que la route Jeunes ne s'est pas contentée d'un pèlerinage intérieur. Il a aussi été physique, chaque jour dans les rues et dans le sanctuaire, mais particulièrement lors de 2 marches : une au sommet du Béout (791m), que nous avons atteint après une ascension sportive, et une autre à la communauté du Cenacolo qui nous a accueillis pour un temps de témoignage et de visite.

À Lourdes, que ce soit par les pieds, par les mains ou par le cœur, le message de Marie rentre et ouvre un chemin. Merci Vierge Marie.

Séverine Cousquer

Coordinatrice du service diocésain de la Pastorale des jeunes

Soirée louange

Nouvelle année rime avec nouveaux projets ! Et dans l'Église, nous sommes appelés à bien discerner, afin de s'engager dans des projets de Dieu, inspirés par Lui, et non des projets pour Dieu. Cela suppose de se mettre à l'écoute de l'Esprit Saint pour bâtir les projets qu'Il a formés le premier, avec les grâces qu'Il a préparées.

Au printemps, plusieurs motions et idées similaires autour de la louange se sont fait écho. Des diocésains se sont donc réunis pour discerner ce projet de soirée de louange. Il semblerait que le Seigneur veuille pour notre diocèse des temps de prière qui rassemblent petits et grands pour Le louer, se laisser façonner par son Esprit et grandir dans l'amour et dans la foi.

La Pasto' Jeunes, porteuse du projet, est heureuse de vous inviter à la 1^{ère} soirée « Chanter, danser, prier avec Jésus » qui aura lieu le samedi 19 octobre à l'église de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Au programme : louange, témoignages, exhortation, confessions, démarches.... Notez bien cette date, invitez largement et venez nombreux pour vivre ce temps de prière et d'unité.

Séverine Cousquer

Coordinatrice du service diocésain de la Pastorale des jeunes



350 ans
JUBILÉ DU SACRÉ-CŒUR



Pèlerinage de rentrée PARAY-LE-MONIAL

À L'OCCASION DES
FÊTES DE SAINTE MARGUERITE-MARIE



Notre évêque nous invite à
UN CŒUR À CŒUR
AVEC JÉSUS

Samedi 12 octobre 2024

de 9h00 à 17h00



SERVICE DE NAVETTES DEPUIS
MOULINS, MONTLUÇON ET VICHY

INFORMATIONS
& INSCRIPTION *



PROGRAMME SPÉCIFIQUE
POUR LES PLUS JEUNES

Direction des pèlerinages

Tél. : 07 84 10 17 87 - Mail. : pelerinages.moulins@wanadoo.fr

* www.catholique-moulins.fr/pelerinage-de-rentree-a-paray-le-monial - DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 septembre 2024

Quêtes impérées



- **29 septembre** : pour les écoles catholiques.
- **20 octobre** : quête pontificale pour la mission (OPM).

Prochains pèlerinages

■ Pèlerinage à Paray-le-Monial

Le samedi 12 octobre 2024.

■ Pèlerinage en Alsace

Du 14 au 18 octobre 2024.

■ Pèlerinage de la Paix à Souvigny

Les 3 et 4 mai 2025.

■ Jubilé 2025 à Rome

Du 9 au 15 mars 2025.

Contact service des pèlerinages :

Tél : 04 70 35 10 91

Email : pelerinages.moulins@wanadoo.fr

Permanence à la Maison diocésaine Saint-Paul :

Les mercredis de 14h30 à 17h30.

► Tous les pèlerinages sur le site du diocèse :

www.catholique-moulins.fr/service-diocesains/les-pelerinages

Prochains évènements



■ **Journée de la Pastorale de la Santé** : 28 septembre, à la maison diocésaine Saint-Paul.

■ **60 ans du diaconat** : 29 septembre, Cathédrale de Moulins à partir de 14h00, Messe à 16h00.

■ **Journée des confirmands** : le 5 octobre à Cusset.

Inscription avant le 23 septembre : <https://urlr.me/nclkv>

► Informations détaillées sur le site du diocèse :

www.catholique-moulins.fr